



Avis de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme pour une approche fondée sur les droits de l'homme

03/07/2018

Cet avis de la commission nationale consultative des droits de l'Homme se présente "comme une réponse aux échecs du développement des années 1980, davantage axé sur la réduction technique de la pauvreté que sur l'amélioration des droits et des libertés des populations . Cette approche offre un cadre d'analyse et d'action orienté fondamentalement vers le respect des droits de l'Homme. Elle cible les personnes, les groupes marginaux, exclus ou victimes de discrimination, offrant donc une garantie de réalisation effective des droits de l'Homme pour tous, y compris les plus démunis "